



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Garonne

ARRIVE LE

25 JUIL. 2019

MAIRIE DE SAINT MARCEL PAULEL

Le Président

A

Mairie de St Marcel Paulel
Madame Le Maire
1 Place de la Mairie
31590 ST MARCEL PAULEL

Gragnague, le 19/07/2019

Affaire suivie par : JC PALUDETTO / B TRILLOU

Objet : Consultation PLU

Lettre AR : 1A 152 600 0740 9

Madame Le Maire,

Vous avez sollicité la Communauté de Communes des Coteaux du Girou dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de St Marcel.

Les documents associés à ce dossier ont retenu toute notre attention.

Nous attirons votre attention sur la configuration des voiries existantes et à créer.

Elles devront permettre la circulation de véhicule dont le PTAC est égal à 26 tonnes.

Dans le cas de voies en impasse, une aire de retournement, dimensionnée pour les véhicules de secours et les engins utilisés pour la collecte des déchets, devra être réalisée.

Je vous d'agrée, Madame Le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président



Daniel CALAS